



Reims, mardi 4 mai 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02302**

---

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Inspection d'ouvrages (avec nacelle négative)****Canal de Saint-Quentin****Appel à la vigilance ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- à partir du 17/05/2021 à 07:00 au 21/05/2021 à 19:00**o **Canal de Saint-Quentin**entre les pk 46,762 (pont d'Omissy) et pk 58,314 (pont de Fontaine-les-Clercs) -  
Toute la largeur de la voie**Commentaire :**

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le Conseil Départemental de l'Aisne fera effectuer des inspections avec une nacelle négative des ponts d'Omissy, PK 46,762 et de Fontaine-les-Clercs, PK 58,314, entre le 17 et le 21 mai 2021 inclus, sur le canal de Saint-Quentin. Ils sont invités à naviguer avec prudence à l'approche de ces ouvrages et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

**Date limite d'affichage :**

22/05/2021

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

**Signé**

Michel CARDOT